

Quiz sur les maladies invalidantes

3 questions pour mieux savoir de quoi on parle

1

La plupart des handicaps sont innés.

- Vrai
 Faux

2

La moitié des maladie invalidantes sont d'origine respiratoire ou cardio-vasculaire.

- Vrai
 Faux

3

Les allergies font partie des maladie invalidantes.

- Vrai
 Faux

Réponses :

1- Faux. 85% des handicaps sont acquis au cours de la vie et font suite à des maladies ou accidents hors sphère professionnelle.
2- Vrai. Près de la moitié sont des maladies d'origine respiratoire ou cardio-vasculaire.
3- Vrai. Les allergies font partie des maladies invalidantes. En revanche, elles feront l'objet d'un handicap en fonction des missions confiées à la personne allergique et de son environnement de travail.



Maladies invalidantes

Définition :

« Problèmes de santé qui nécessitent une prise en charge sur une période de plusieurs années ou plusieurs décennies » (OMS).

Ce sont toutes les maladies respiratoires, digestives, parasitaires, infectieuses qui peuvent entraîner des déficiences ou des contraintes. Elles peuvent être momentanées, permanentes ou évolutives. Certaines guérissent lentement, d'autres sont incurables.



Exemples :

- Diabète, problème cardiaque, accident vasculaire cérébral, épilepsie, allergie
- Cancer, VIH, hémophilie, hyperthyroïdie, sclérose en plaque, mucoviscidose
- Maladie de Parkinson, maladie d'Alzheimer
- Maladie orpheline (maladie des os de verre, maladie de l'homme de pierre, syndrome Gilles de la Tourette...)

Quelques chiffres :

- 30 maladies chroniques sont considérées comme des Affections Longue Durée par l'Assurance Maladie.
- 8 millions de personnes en France sont atteintes aujourd'hui par une ALD.
- Près de 280 000 personnes par an présentent ce type de maladies.
- Les managers sous-estiment le nombre de personnes avec une maladie invalidante : pour eux, ils représentent 7% des personnes handicapés alors qu'ils sont 16%.

Conséquences possibles :

- Les maladies invalidantes ont des répercussions qui peuvent être passées sous silence. Elles ne sont pas systématiques et diffèrent selon les personnes.
- Fatigue physique et psychique
- Difficultés physiques, psychiques et mentales liées occasionnellement à la maladie
- Incompréhension des proches et du collectif de travail vis-à-vis de la situation
- Crainte de la perte de l'emploi et/ou fort attachement à l'emploi

Aménagements matériels et organisationnels possibles :

- Eviter les gênes respiratoires et faciliter le déplacement des agents
- Compenser les baisses de concentration et les troubles de la mémoire
- Eviter la fatigue et la douleur en fractionnant les tâches et en faisant des pauses plus régulières

